



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 juin 2025

**Délibération n°2025-18 : Modification du Règlement intérieur pour l'accueil collectif des mineurs**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 16 juin 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le mercredi 11 juin 2025, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 14	Votants : 16
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Olivier MUSY, Marianne PERDRIJAT, Hélène MORONVALLE, Nicolas RICHARD, Marie MAERTENS,		
Représentés :	Edwige BONNEFOY donne pouvoir à Marianne PERDRIJAT, Bénédicte ALLENET donne pouvoir à Vincent PAIN,		
Absents :	Fabrice NOURY, Marie GALANO, Eric MORISSET		
Secrétaire :	Olivier MUSY		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de Règlement intérieur pour l'accueil collectif des mineurs ;

Considérant l'intérêt de préciser l'organisation du temps d'accueil intermédiaire proposé aux enfants de l'école élémentaire, de 16h30 à 17h,

Sur présentation du rapport par M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à **l'unanimité**

Article 1 : approuve le règlement intérieur pour l'accueil collectif des mineurs modifié en ses articles 2 et 3,

Article 2 : précise que ledit règlement est applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 et abroge à compter de cette date le règlement intérieur approuvé par délibération 2024-23 du 20 juin 2024.



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallan

Accusé de réception en préfecture  
08/06/2025 10:06:35-20250616-205\_18-DE  
Date de télétransmission : 18/06/2025  
Date de réception préfecture : 18/06/2025

Accusé de réception en préfecture  
091-219106358-20250616-205\_18-DE  
Date de télétransmission : 18/06/2025  
Date de réception préfecture : 18/06/2025